

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION  
DE LA RESSOURCE EN EAU DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**COMITE SYNDICAL**  
**REUNION DU 18 MAI 2022**  
**Date de la convocation : 12/05/2022**

**Sous la présidence de Madame Célia MONSEIGNE, Présidente**

*Etaient présents :*

- *Mmes DROUHOUT, GOT, MONSEIGNE et SEJOURNET pour le Département Gironde ;*
- *Mme CASSOU-SCHOTTE et M. GHESQUIERE pour Bordeaux Métropole ;*
- *MM. CLEMENT, DURAND et GAY pour le troisième collègue.*

*Participaient en visio-conférence :*

- *M. GARRIGUES pour Bordeaux Métropole,*
- *M. ARRIGONI pour le troisième collègue.*

*Avaient donné pouvoir :*

- *Mme GUINAUDIE à Mme MONSEIGNE pour le Département Gironde,*
- *M. CHAUSSET à M. GHESQUIERE pour Bordeaux Métropole.*

*Absents non représentés :*

- *M. DARQUEST pour le troisième collègue,*
- *Mme MILLIER pour Bordeaux Métropole.*

*Treize délégués sur quinze sont présents, participent en visioconférence ou sont représentés, le comité peut délibérer valablement.*

*M. GHESQUIERE est secrétaire de séance.*

~ ~ ~ ~ ~

**DELIBERATION N° 7**  
**CREATION D'UN POSTE**

Lors de nos réunions du 10 février et du 18 mars derniers, nous avons jugé nécessaire de renforcer les moyens humains de l'établissement pour qu'il soit en capacité non seulement de répondre aux demandes exprimées par des membres plus nombreux, mais aussi de renforcer nos actions de sensibilisation, information formation sur la valeur patrimoniale de nos ressources et les économies d'eau.

Nous avons également jugé pertinent d'attendre l'entrée officielle de deux nouveaux membres pour la création d'un poste, les contributions de ces derniers permettant de couvrir les dépenses inhérentes à cette création sans augmenter les contributions des membres déjà présents.

Cet élargissement du SMEGREG étant intervenu, et l'augmentation du cumul des contributions des membres ayant a priori été actée lors de l'examen d'un précédent rapport, je vous propose de créer un poste de catégorie A sur la base du profil annexé au présent rapport.

Je vous laisse le soin de bien vouloir en délibérer.

~ ~ ~ ~ ~

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical :

- valide le profil du poste "ressources, usages, médiation" annexé à la présente délibération et qui a été discuté en séance ;
- décide la création au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, d'un poste à temps complet, de catégorie A, relevant selon le candidat retenu, de la filière technique ou de la filière administrative ;
- acte le principe que, compte tenu des spécificités des missions, ce poste est à pourvoir par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle ;
- autorise la présidente à engager les procédures et à signer les actes nécessaires à ce recrutement.

Fait et délibéré à Bordeaux, le 18 mai 2022

La Présidente



Célia MONSEIGNE